



COMMUNIQUÉ

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.

Pour publication immédiate

COMINAR ANNONCE LE REMBOURSEMENT DE DÉBENTURES DE SÉRIE D

Québec (Québec), le 6 août 2015 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« **Cominar** ») (TSX : CUF.UN) a exercé aujourd’hui son droit de rembourser par anticipation ses débentures convertibles subordonnées et non garanties de Série D à 6,5 % échéant le 30 septembre 2016 (les « **débentures de Série D** ») conformément aux modalités de l’acte de fiducie daté du 14 septembre 2004 régissant les débentures de Série D, dans sa version complétée par un acte supplémentaire daté du 22 septembre 2009. Le remboursement anticipé des débentures de Série D prendra effet le 8 septembre 2015 (la « **date du remboursement** »). Au moment du remboursement, Cominar versera aux porteurs de débentures de Série D un prix de remboursement (le « **prix de remboursement** ») correspondant au capital des débentures de Série D en circulation devant être remboursées, majoré de la totalité de l’intérêt couru et impayé sur celles-ci jusqu’à la date du remboursement, exclusivement, pour un total de 1 028,67 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital de débentures de Série D, moins les taxes et impôts devant être retenus à la source ou déduits. Des débentures de Série D d’un capital global d’approximativement 99,8 millions de dollars sont actuellement en circulation. Cominar a l’intention de prélever des sommes sur sa facilité de crédit pour payer le prix de remboursement.

Les débentures de Série D sont inscrites aux fins de négociation à la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») sous le symbole « CUF.DB.D » et peuvent être converties conformément à leurs modalités en parts de Cominar (les « **parts** ») jusqu’au 30 septembre 2016. Les débentures de Série D sont convertibles au prix de conversion de 20,50 \$ par part, de sorte qu’environ 48 parts seront émises pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débentures de Série D convertie.

Étant donné qu’il prévoit actuellement rembourser la totalité des débentures de Série D, Cominar a l’intention de les faire radier de la cote de la TSX à la fermeture des bureaux à la date du remboursement.

Profil au 6 août 2015

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure le plus important propriétaire d’immeubles commerciaux dans la province de Québec. Il est actuellement propriétaire d’un portefeuille constitué de 567 immeubles dans trois segments de marché différents, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels et polyvalents. La superficie locative du portefeuille de Cominar totalise 46,0 millions de pieds carrés au Québec, en Ontario, dans les provinces de l’Atlantique et dans

l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

– 30 –

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

M. Michel Dallaire, ing.
Président et chef de la direction,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-8151

M. Sylvain Cossette
Vice-président exécutif et chef de l'exploitation,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-6300, poste 2245

M. Gilles Hamel, CPA, CA
Vice-président exécutif et chef des opérations financières,
Fonds de placement immobilier Cominar
418-681-6300, poste 2315